



**CHAMBRE DE COMMERCE
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN**
BOARD OF TRADE OF METROPOLITAN MONTREAL

RAPPORT 2011 ANNUEL 2012

RAPPORT 2011 ANNUEL 2012



TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
MOT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION	6
1. MISSION	9
2. VISION	9
3. HISTORIQUE	9
4. LA CHAMBRE EN 2011-2012	10
5. CRÉATEURS D'AFFAIRES	10
5.1 LES PILIERS DE LA CHAMBRE	10
5.1.1 Créer mon réseau	10
5.1.2 Créer mon expertise	10
5.1.3 Créer mon succès	10
5.2 LES EXPERTS DE LA CHAMBRE	10
5.2.1 World Trade Centre Montréal	10
5.2.2 Info entrepreneurs	10
5.3 LES PROGRAMMES EN DIVERSITÉ DE LA CHAMBRE	11
5.3.1 Interconnexion	11
5.3.2 Francisation en entreprise	11
5.3.3 Carrefour francisation	11
6. LA VOIX DU MILIEU DES AFFAIRES	11
7. CONSEIL D'ADMINISTRATION	12
8. ÉTATS FINANCIERS	13

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Il y a 190 ans, plus précisément le 11 avril 1822, la Chambre voyait le jour à l'initiative de 54 marchands qui créaient le Committee of Trade, un organisme ayant pour mission d'augmenter la vigilance sur tous les sujets pouvant avoir un impact sur le commerce. Lorsque nous pensons aux motifs qui ont poussé ces hommes à unir leurs forces afin d'assurer la pérennité du développement économique de leur région, il est fort de constater qu'encore aujourd'hui, la mission qu'ils s'étaient donnée est plus que jamais d'actualité.

À travers ces 190 ans, la Chambre a évolué et s'est taillé une place de choix sur l'échiquier montréalais. Par ses prises de position et sa clairvoyance en matière de développement économique, elle a contribué à bâtir la métropole dans laquelle nous vivons. Son implication dans le développement du Port de Montréal (1863), sa recommandation de créer un métro à Montréal (1906), sa contribution à la création de HEC Montréal (1907), son initiative de fonder la Fédération des chambres de commerce de la province de Québec (1909), sa recommandation d'instaurer l'éducation obligatoire pour tous les enfants jusqu'à l'âge de 14 ans (1919), la création du World Trade Centre Montréal (1984) et d'Info entrepreneurs (1994) sont tous des exemples éloquentes du travail accompli par la Chambre pour donner à Montréal une place de choix parmi les grandes métropoles de ce monde.

De 54 membres en 1822, nous avons franchi la barre des 7 000 aujourd'hui. Grâce à ce membership fort, composé des grands leaders métropolitains, la Chambre est plus que jamais engagée dans les secteurs clés du développement économique. Durant l'année qui vient de s'écouler, elle s'est penchée sur plusieurs dossiers majeurs pour l'avenir du Grand Montréal, permettant ainsi à ses membres d'être à l'avant-scène de l'actualité économique et politique.

Parmi eux, notons la réalisation de quatre Forums stratégiques, le dépôt d'un mémoire sur le financement du transport en commun, le déploiement de l'*Initiative de mise en valeur du secteur des ressources naturelles* découlant du Plan Nord, la venue de quatre éminentes personnalités à sa tribune *Leaders internationaux*, la réalisation de l'étude *La compétitivité de l'environnement d'affaires de la région métropolitaine de Montréal*, la présentation d'un mémoire dans le cadre de la consultation publique sur la valorisation du développement économique local dans l'agglomération de Montréal, la contribution au succès du Rendez-vous métropolitain pour l'emploi et la prise de position dans le dossier des droits de scolarité.

Toutes ces actions, menées de front, ont contribué ou contribueront à améliorer les conditions et le climat d'affaires de la métropole et à étendre son rayonnement. Dans le contexte économique mondial actuel, l'union des forces des membres de la communauté d'affaires est plus que jamais nécessaire, et c'est avec fierté que je constate que tous les efforts sont déployés pour poursuivre ce que nos prédécesseurs ont amorcé.

En terminant, je souhaite témoigner ma reconnaissance aux membres du conseil d'administration, au président et chef de la direction, Michel Leblanc, à tous les employés et bénévoles de la Chambre qui, par leur disponibilité, leur compétence et leur engagement, œuvrent à perpétuer la réputation de la Chambre et à façonner notre métropole. Je tiens également à souligner l'appui substantiel offert par tous nos commanditaires et particulièrement les commanditaires piliers de la Chambre : Astral Media, Bell, Desjardins, Hydro-Québec et Rio Tinto Alcan. Grâce à eux, la Chambre est en mesure d'offrir des événements d'une qualité sans cesse croissante. Enfin, je remercie les membres qui, année après année, réitèrent leur confiance envers la Chambre, et les nouveaux, qui joignent leur voix à la nôtre pour faire de Montréal un lieu toujours plus prospère.

Le président du conseil d'administration,

A stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'ATM'.

Andrew T. Molson

MOT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION



Fidèle à son engagement de représenter la communauté d'affaires et d'être au centre des grands enjeux métropolitains, la Chambre a fait preuve, cette année encore, d'un leadership exemplaire en organisant près de 200 événements et en se penchant sur plusieurs dossiers d'actualité ayant une influence sur l'avenir de notre métropole. Le transport, l'innovation et l'entrepreneuriat, l'immigration et la démographie, la gouvernance et la fiscalité, les ressources naturelles ainsi que le financement universitaire sont tous des enjeux auxquels nous devons faire face pour permettre à la grande région de Montréal de continuer à prospérer et de remplir son rôle de locomotive économique du Québec.

TRANSPORT DANS L'AGGLOMÉRATION MONTRÉLAISE

Notre métropole est présentement l'un des endroits les plus dynamiques en Amérique du Nord. Plusieurs grands projets s'y développent, et ce, malgré un contexte économique mondial difficile. Toutefois, la compétitivité de notre économie dépend notamment de sa capacité à pouvoir compter sur un réseau de transport efficace et intégré. Or, la région métropolitaine a besoin d'investissements massifs pour compléter et moderniser son réseau de transport en commun et routier. Dans cette optique, la Chambre a réalisé l'un de ses quatre Forums stratégiques sur les infrastructures de transport et déposé un mémoire sur le financement du transport en commun, un plan financier réaliste pour améliorer les déplacements dans la métropole, dans le cadre d'une consultation publique.

INNOVATION ET ENTREPRENEURIAT

Montréal est une ville cosmopolite, universitaire, créative et dynamique. Forte de la présence de plusieurs sièges sociaux, de l'importance de ses communautés d'immigrants, du nombre élevé d'étudiants québécois et étrangers ainsi que de ses nombreuses grappes économiques, elle devrait connaître une effervescence entrepreneuriale extraordinaire. Pourtant, malgré plusieurs succès individuels, la métropole du Québec ne génère pas assez de nouvelles entreprises et ne crée pas assez d'emplois. Afin de dresser un état des lieux et de déterminer si les conditions générales en vigueur entraînent un environnement d'affaires favorable aux investisseurs, la Chambre a réalisé l'étude *La compétitivité de l'environnement d'affaires de la région métropolitaine de Montréal*, qui met de l'avant des propositions de création de richesse et qui lance un appel à la mobilisation en vue d'encourager l'investissement privé.

Toujours dans le but de contribuer à la performance de la communauté d'affaires sur les scènes locale et internationale, Info entrepreneurs et le World Trade Centre Montréal ont poursuivi leur soutien auprès des entreprises. Info entrepreneurs a, pour sa part, créé un partenariat avec la Fondation du maire et le SAJE accompagnateur d'entrepreneurs afin de simplifier le parcours des entrepreneurs et de valoriser l'entrepreneuriat. Le World Trade Centre Montréal a, quant à lui, lancé Passeport PME en association avec Québec International, un programme d'accompagnement à l'internationalisation afin de fournir un appui personnalisé à 15 PME démontrant un fort potentiel pour développer leurs activités à l'étranger.

IMMIGRATION ET DÉFI DÉMOGRAPHIQUE

La métropole, tout comme l'ensemble du Québec, doit pouvoir compter sur un bassin riche en compétences et en travailleurs qualifiés. Comme nous en avons fait état dans notre mémoire *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2012-2015*, la solution au problème du vieillissement de la population que connaît notre métropole passe nécessairement par l'amélioration de l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail, de même que par un apport accru des travailleurs immigrants qualifiés. Afin de remédier aux besoins croissants en main-d'œuvre, d'améliorer l'adéquation entre la formation et l'emploi ainsi que l'intégration des immigrants, la Chambre a contribué au succès du Rendez-vous métropolitain pour l'emploi, une initiative du Conseil emploi métropole, qui est au cœur de la recherche de solutions à ces enjeux.

Parallèlement à ses efforts pour assurer à la métropole une main-d'œuvre qualifiée dans les années à venir, la Chambre a intensifié ses actions pour améliorer le taux de francisation des entreprises de la région métropolitaine et bonifié son site Web à l'intention des PME. Une entente à plus long terme a également été créée avec Emploi-Québec pour poursuivre et développer davantage le programme Interconnexion, destiné à mieux intégrer les nouveaux arrivants sur le marché du travail montréalais. Cette initiative porteuse a d'ailleurs été reconnue dans le budget du gouvernement du Québec, qui a annoncé un soutien financier au projet d'un million de dollars par année pour une période de trois ans.

OPTIMISATION DE LA GOUVERNANCE ET DE LA FISCALITÉ MÉTROPOLITAINES

Dans le but d'améliorer la performance de la métropole en matière de développement économique et de productivité, la Chambre a réitéré l'importance de rationaliser et de simplifier le réseau du développement économique local ainsi que d'assurer une meilleure collaboration entre les organismes de développement économique au sein de l'agglomération de Montréal en présentant un mémoire contenant des recommandations, dans le cadre d'une consultation publique, devant la Commission permanente sur le développement économique et urbain et l'habitation.

RESSOURCES NATURELLES

Loin de s'opposer aujourd'hui comme des choix contradictoires, l'économie du savoir et celle des ressources naturelles sont interdépendantes dans plusieurs cas et les ressources naturelles demeurent un outil incontournable de développement économique pour la métropole. Dans la foulée du Plan Nord, la Chambre a déployé son *Initiative de mise en valeur du secteur des ressources naturelles*, afin de mettre en lumière les retombées économiques de l'exploitation des ressources naturelles et de la mise en œuvre du Plan Nord pour la région métropolitaine. Cette initiative était composée du dévoilement des résultats de l'étude *Les ressources naturelles : un levier porteur pour la métropole*, d'un Forum stratégique sur les ressources naturelles, d'un déjeuner-causerie avec le premier ministre Jean Charest et du premier Salon Plan Nord, organisé en collaboration avec le gouvernement du Québec et visité par près de 5 000 personnes.

RENFORCEMENT DES UNIVERSITÉS ET MISE À NIVEAU DE LEUR FINANCEMENT

Dans une économie du savoir comme la nôtre, un réseau universitaire performant et bien financé est une condition essentielle à notre succès. Nos universités sont les moteurs de l'économie du savoir et des pépinières de main-d'œuvre qualifiée. Elles sont au cœur du déploiement de nos stratégies industrielles en recherche et développement et, en ce sens, elles forment l'avenir du Québec. Cette année, le financement de nos universités s'est retrouvé au cœur des débats. La Chambre y a bien sûr contribué et a poursuivi la mobilisation pour le financement concurrentiel de nos universités qu'elle avait amorcé en 2010 par diverses actions.

L'année qui se termine a été marquée par le fait que la Chambre soufflait ses 190 chandelles. Afin de célébrer la longévité de notre organisation, nous avons tenu un Apéro montréalais à HEC Montréal, endroit que nos prédécesseurs ont fondé. Notre journée d'anniversaire a pour sa part été soulignée par un Apéro à l'Université McGill, un lieu de haut savoir reconnu de par le monde, où un hommage aux bâtisseurs de la communauté anglophone a été rendu. Finalement, nous avons publié un cahier spécial dans le journal *Les Affaires* relatant les grandes dates de notre histoire et dans lequel les milieux des affaires et de la politique ont salué le chemin parcouru par la Chambre.

Quant à l'année qui s'amorce, elle s'annonce à l'image de la dernière : riche en événements et en défis. Je tiens à assurer les membres de la Chambre et ceux de la communauté d'affaires de la région métropolitaine que notre équipe continuera à déployer tous les efforts nécessaires afin de représenter leurs intérêts et à démontrer un leadership inébranlable en ce qui a trait aux dossiers influençant le climat d'affaires dans le but de faire de la métropole un lieu privilégié pour les affaires.

Au plaisir de vous croiser lors de nos activités de la saison 2012-2013!

Le président et chef de la direction,



Michel Leblanc

1 MISSION

À la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, nous favorisons le développement d'un membership représentatif, fort, fier et engagé tout en offrant des services adaptés aux besoins de nos membres.

Nous sommes la voix du milieu des affaires et de la communauté en matière de croissance et de réussite économiques et agissons comme rassembleur et catalyseur des forces vives de l'économie métropolitaine.

La Chambre s'engage dans des secteurs clés du développement économique tout en prônant une philosophie d'action axée sur la crédibilité, la proactivité et l'impact.

2 VISION

La Chambre sera responsable de donner à Montréal un élan exceptionnel. Elle sera l'organisation la plus pertinente pour ses membres, toujours crédible et plus qu'influente par ses actions et ses prises de position.

Elle aura un membership fort, composé des grands leaders métropolitains. Ses membres retireront une fierté et une grande satisfaction de contribuer au succès de la métropole et, conséquemment, à celui de l'économie québécoise.

3 HISTORIQUE

1822

Fondation du Committee of Trade (Bureau de commerce).

1863

Implication dans le développement des installations portuaires.

1887

Fondation de la Chambre de commerce du district de Montréal pour représenter la communauté d'affaires francophone de l'époque.

1892

Proposition de créer l'École des Hautes Études Commerciales.

1992

Fusion du Bureau de commerce de Montréal (Montreal Board of Trade) et de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, créant ainsi une association bilingue, la plus importante du genre au Québec.

2003

Info entrepreneurs et le World Trade Centre Montréal deviennent des directions de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Ces nouvelles entités permettent désormais à la Chambre d'offrir à la grande communauté des affaires du Québec des services spécialisés dont des renseignements sur les programmes de financement et de démarrage d'entreprise ainsi que sur l'exportation.

2012

La Chambre célèbre ses 190 ans.

4 LA CHAMBRE EN 2011-2012

- Le lieu branché incontournable du milieu des affaires pour échanger et réseauter
- **7 000 membres**
- Un membership composé à **80 % de décideurs d'entreprise**
- Près de **200 activités** organisées
- Plus de **21 000 participants**
- Plus de **75 % des entreprises du top 50** des plus importantes sociétés québécoises en 2011, selon le classement du journal *Les Affaires*
- Des entreprises regroupant plus de **440 000 employés** au Québec
- Des conférenciers prestigieux et d'envergure internationale
- Plus de **200 entrevues** accordées aux médias
- **3 mémoires** et **3 études** réalisés
- **9 missions commerciales** réalisées

5 CRÉATEURS D'AFFAIRES

5.1 Les piliers de la Chambre

CRÉER MON RÉSEAU

- Tribunes publiques et conférences
- Événements de prestige
- L'apéro montréalais
- Occasions d'affaires
- Missions commerciales

CRÉER MON EXPERTISE

- Ateliers de formation en meilleures pratiques d'affaires
- Ateliers de formation en commerce international
- Forums stratégiques

CRÉER MON SUCCÈS

- Service d'information d'affaires
- Services documentaires
- Service Carrefour Capital
- Certification de documents à l'exportation
- Service de conseillers invités

5.2 Les experts de la Chambre



**WORLD TRADE CENTRE
MONTRÉAL**

WORLD TRADE CENTRE MONTRÉAL

Depuis plus de 25 ans, l'équipe d'experts en commerce international de la Chambre a pour mandat d'appuyer, de former et de conseiller les petites et moyennes entreprises du Québec dans leurs efforts en vue de développer des marchés extérieurs.

Pour ce faire, elle a créé une gamme complète de services pour augmenter la compétitivité des entreprises à l'étranger, tels que des ateliers de formation, des séminaires, des accueils d'acheteurs étrangers et des missions commerciales dans des marchés au potentiel de croissance certain, dont l'Asie, le Nord-Est américain, l'Ouest canadien et le Moyen-Orient.

Le WTC Montréal est pleinement intégré au réseau international des World Trade Centers. Présent dans plus de 320 métropoles mondiales, ce réseau d'affaires privé compte 500 000 membres dans plus de 100 pays.

Le WTC Montréal reçoit le soutien financier de Développement économique Canada.



**INFO
ENTREPRENEURS**

membre du Réseau
Entreprises Canada

INFO ENTREPRENEURS

Info entrepreneurs est le leader en matière de livraison d'information intégrée sur les services et programmes gouvernementaux et privés destinés aux gens d'affaires.

Ce guichet unique a pour but d'orienter les entrepreneurs vers les ressources qui leur sont disponibles. Il constitue une source privilégiée d'information commerciale grâce à son centre d'information stratégique et à ses services-conseils d'experts et contribue à la croissance économique des PME.

Son équipe qualifiée fournit les renseignements nécessaires aux entrepreneurs pour assurer le démarrage et la croissance de leur entreprise et les soutient dans leurs démarches d'exportation et d'importation.

Info entrepreneurs est un service du gouvernement du Canada livré par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Il fait partie du Réseau Entreprises Canada, qui compte 13 centres principaux à travers le pays.

5.3 Les programmes en diversité de la Chambre



COMPÉTENCES MONDIALES. RICHESSE LOCALE.

INTERCONNEXION

Le programme Interconnexion, mis sur pied en partenariat avec Emploi-Québec, a pour but de mettre en contact les entreprises de la région de Montréal avec des immigrants qualifiés, nouvellement arrivés au Québec. L'objectif est, d'une part, de permettre aux employeurs de participer à l'intégration des nouveaux arrivants et de constater leur potentiel et, d'autre part, de favoriser l'intégration professionnelle des immigrants.

Le programme offre aux entreprises et aux professionnels d'ici un accès privilégié à un bassin de nouveaux arrivants qualifiés. Employeurs et travailleurs qualifiés ont l'occasion de se rencontrer à travers différentes activités de jumelage offertes gratuitement : stages, journées découverte-carrière en entreprise, séances d'entrevues éclair (*speed-jobbing*), rencontres professionnelles, mentorat express, activités de réseautage et conférences sectorielles.

LE FRANÇAIS

UNE VALEUR AJOUTÉE À VOTRE ENTREPRISE

FRANCISATION EN ENTREPRISE

Francisation en entreprise, offert en partenariat avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et avec la collaboration d'Emploi-Québec, est un programme clés en main s'adressant à toutes les entreprises ayant une masse salariale de plus de 250 000 \$.

Il permet aux entreprises participantes d'offrir à leurs employés des cours de français gratuits, adaptés à leur secteur d'activité, de tous les niveaux, et ce, sur leur lieu de travail.

Francisation en entreprise aide les entreprises à :

- réussir dans le milieu des affaires;
- améliorer leur productivité;
- offrir un meilleur service à leur clientèle.



CARREFOUR FRANCISATION

pour travailler et faire des affaires en français

CARREFOUR FRANCISATION

Carrefour francisation se veut l'outil par excellence pour la francisation des petites entreprises de moins de 50 employés. Piloté par la Chambre, il comprend trois services complémentaires dont :

- un portail Web;
- une ligne téléphonique;
- une équipe d'agents de francisation, issus de plus d'une dizaine de chambres de commerce, d'associations de commerçants, de sociétés de développement commercial et autres organismes économiques.

Grâce à son service d'accompagnement personnalisé rapide et gratuit, Carrefour francisation permet aux petites entreprises et à leurs employés d'avoir accès à des outils pratiques de rédaction et de se renseigner sur les subventions et l'ensemble des programmes gouvernementaux existants en matière de francisation.

6 LA VOIX DU MILIEU DES AFFAIRES

Au cœur des grands enjeux et branchée sur l'actualité, la Chambre contribue à créer les meilleures conditions d'affaires pour Montréal.

LES DOSSIERS D'AFFAIRES PUBLIQUES PRIORITAIRES DE 2011-2012

- Renforcement des universités et mise à niveau de leur financement
- Transport dans l'agglomération montréalaise
- Innovation et entrepreneuriat
- Immigration et défi démographique
- Optimisation de la gouvernance et de la fiscalité métropolitaines
- Ressources naturelles

7 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du conseil

ANDREW T. MOLSON*

Président du conseil d'administration
Molson Coors Brewing Company

Vice-président du conseil

LUC SABBATINI*

Président
Astral Media Affichage, S.E.C.

Président et chef de la direction

MICHEL LEBLANC*

Président et chef de la direction
Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Président du conseil sortant

SYLVAIN VINCENT*

Associé directeur de l'Est du Canada et
membre du comité exécutif canadien
Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Trésorier

ROBERT DESBIENS*

Premier vice-président, Stratégies corporatives
R3D Conseil inc.

RAYMOND BACHANT

Président, Amérique du Nord
Bombardier Transport

CHRISTIANE BERGEVIN*

Vice-présidente exécutive, Partenariats stratégiques
Bureau de la présidence et chef de la direction
Mouvement Desjardins

HUBERT BOLDUC

Vice-président, Communications et affaires publiques
Cascades inc.

GUY BRETON

Recteur
Université de Montréal

VINCENT BRIE

Directeur général, Stratégie et associé principal
gsmpjct°

ALAIN CÔTÉ

Associé directeur, région du Québec
Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.

ISABELLE COURVILLE*

Présidente
Hydro-Québec Distribution

STÉPHANIE KENNAN

Présidente
Bang Marketing

JEAN-MARC LÉGER*

Président
Léger

ISABELLE MARCOUX

Présidente du conseil
TC Transcontinental

VASSILIOS PAPADOPOULOS

Directeur exécutif et scientifique en chef
Institut de recherche du Centre universitaire de santé McGill

MADELEINE PAQUIN

Présidente et chef de la direction
Logistec Corporation

DANIEL PERITZ

Vice-président principal, Montréal
Canderel Management inc.

PIERRE POMERLEAU

Président-directeur général
Pomerleau inc.

GILBERT ROZON

Président du Conseil
Gestion Juste pour rire

JAVIER SAN JUAN*

Président — directeur général
L'Oréal Canada

CYNTHIA SANLIAN

Présidente
Jeune Chambre de commerce de Montréal

KIM THOMASSIN

Associée directrice, région du Québec
McCarthy Tétraut

GEORGE TSITOURAS

Associé, Services de fiscalité
Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Président
Chambre de commerce hellénique du Montréal métropolitain

MARTINE TURCOTTE

Vice-présidente exécutive, Québec
Bell

* Membre du comité exécutif

RAPPORT 2011 **ANNUEL 2012**



ÉTATS FINANCIERS



Le 19 septembre 2012

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, qui comprennent le bilan au 30 juin 2012 et les états des résultats, du surplus et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes incluant un résumé des principales méthodes comptables.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2800, Montréal (Québec) Canada H3B 2G4
T: +1 514 205-5000, F: +1 514 876-1502*

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain au 30 juin 2012 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A110416

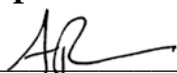
Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Bilan

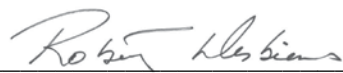
Au 30 juin 2012

	2012 \$	2011 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	435 084	502 967
Placements à court terme	900 000	700 000
Comptes débiteurs (note 5)	639 579	518 266
Frais payés d'avance	211 837	103 890
	<u>2 186 500</u>	<u>1 825 123</u>
Placements (note 6)	732 685	727 890
Immobilisations corporelles (note 7)	330 179	389 546
Actifs incorporels (note 8)	269 878	34 309
	<u>3 519 242</u>	<u>2 976 868</u>
Passif		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs (note 10)	1 255 642	972 826
Cotisations reportées	1 145 428	1 012 682
Produits reportés	135 067	80 846
	<u>2 536 137</u>	<u>2 066 354</u>
Incitatifs à la location reportés	58 585	94 784
Produits reportés	332 822	233 100
	<u>2 927 544</u>	<u>2 394 238</u>
Surplus		
Investi en immobilisations corporelles	330 179	389 546
Investi en actifs incorporels	269 878	34 309
Non affecté	(8 359)	158 775
	<u>591 698</u>	<u>582 630</u>
	<u>3 519 242</u>	<u>2 976 868</u>

Approuvé par le Conseil,



, administrateur



, administrateur

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Résultats

Pour l'exercice clos le 30 juin 2012

	2012 \$	2011 \$
Produits		
Services aux membres	2 021 780	1 946 764
Activités	4 493 256	3 359 876
Projet spéciaux	1 008 685	992 759
Autres produits (note 14)	1 519 124	1 550 353
	<u>9 042 845</u>	<u>7 849 752</u>
Charges		
Services aux membres	198 451	190 645
Activités	3 033 767	2 133 966
Projets spéciaux	193 106	384 624
Frais d'exploitation	5 262 731	4 847 740
Amortissement des immobilisations corporelles	174 866	150 516
Amortissement des actifs incorporels	20 856	14 270
	<u>8 883 777</u>	<u>7 721 761</u>
Excédent des produits sur les charges lié à l'exploitation avant l'élément suivant	159 068	127 991
Contribution à la Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (note 14)	<u>(150 000)</u>	<u>(100 000)</u>
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	<u>9 068</u>	<u>27 991</u>

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Surplus

Pour l'exercice clos le 30 juin 2012

	2012				2011
	Investi en immobilisations corporelles \$	Investi en actifs incorporels \$	Non affecté \$	Total \$	Total \$
Surplus au début de l'exercice	389 546	34 309	158 775	582 630	554 639
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	(174 866)	(20 856)	204 790	9 068	27 991
Acquisition d'immobilisations corporelles	115 499	-	(115 499)	-	-
Acquisition d'actifs incorporels	-	256 425	(256 425)	-	-
Surplus à la fin de l'exercice	330 179	269 878	(8 359)	591 698	582 630

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 30 juin 2012

	2012 \$	2011 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	9 068	27 991
Ajustements pour		
Perte (gain) non réalisé sur les placements	4 456	(27 299)
Gain à la cession de placements	(310)	(2 360)
Revenu de placement réinvesti	(9 940)	(12 818)
Amortissement des immobilisations corporelles	174 866	150 516
Amortissement des actifs incorporels	20 856	14 270
Amortissement des incitatifs à la location reportés et des produits reportés	(52 848)	(44 270)
	146 148	106 030
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 11)	356 893	(239 049)
	503 041	(133 019)
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(261 000)	(726 000)
Cession de placements	62 000	227 197
Acquisition d'immobilisations corporelles	(115 499)	(43 155)
Acquisition d'actifs incorporels	(256 425)	(28 777)
	(570 924)	(570 735)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(67 883)	(703 754)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	502 967	1 206 721
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	435 084	502 967

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2012

1 Constitution et nature des activités

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain (l'« organisme ») est constituée en vertu de la Loi fusionnant le Bureau de Commerce de Montréal et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, sanctionnée par le Parlement du Canada le 23 juin 1992. Elle est un organisme sans but lucratif exempt d'impôts sur le revenu.

L'organisme compte quelque 7 000 membres. Sa mission est de représenter les intérêts de la communauté des affaires de l'agglomération urbaine de Montréal et d'offrir une gamme intégrée de services spécialisés aux personnes, aux commerçants et aux entreprises de toutes tailles de façon à les appuyer dans la réalisation de leur plein potentiel en matière d'innovation, de productivité et de compétitivité.

2 Principales conventions comptables

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses ayant une incidence sur les montants des actifs et des passifs inscrits et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges au cours de la période présentée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Risque de crédit

L'organisme procède à une évaluation continue du crédit de ses clients et inscrit une provision pour créances douteuses, le cas échéant. La direction considère qu'il n'existe aucun risque de crédit important au 30 juin 2012.

Risque de taux d'intérêt

Trésorerie et équivalents de trésorerie
Comptes débiteurs
Placements
Comptes créditeurs

Taux d'intérêt fixe et variable
Non productifs d'intérêts
Note 6
Ne portant pas intérêt

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur, et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par l'organisme. La comptabilisation à la date du règlement est utilisée.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2012

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements autres que les placements dans des sociétés contrôlées sont classés dans les « actifs financiers détenus à des fins de transaction ». Ils sont présentés à leur juste valeur, et les gains et les pertes découlant de leur réévaluation à la fin de chaque période sont compris dans les résultats.
- Les comptes débiteurs sont classés dans les « prêts et créances ». Après leur constatation initiale à la juste valeur, ils sont évalués au coût après amortissement à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour l'organisme, la juste valeur des comptes débiteurs correspond généralement au coût en raison de leur échéance à court terme.
- Les comptes créditeurs sont classés dans les « autres passifs financiers ». Ils sont initialement évalués à la juste valeur, et les évaluations ultérieures sont effectuées au coût, déduction faite de l'amortissement, d'après la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour l'organisme, cette valeur des comptes créditeurs correspond au coût en raison de leur échéance à court terme.

De plus, l'organisme a décidé de continuer d'appliquer le chapitre 3861 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », tel qu'il est permis pour les organismes sans but lucratif en vertu des chapitres 3862, « Instruments financiers – informations à fournir » et 3863, « Instruments financiers – présentation ».

Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'organisme considère l'encaisse et les titres de liquidités temporaires de moins de trois mois comme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Placements à court terme

Les placements à court terme se composent de titres de placement à revenu fixe dont l'échéance originale se situe entre des périodes de moins de un an et de plus de trois mois. Au 30 juin 2012, le solde est composé de deux certificats de placement garanti échéant le 24 octobre 2012 et le 13 novembre 2012 et portant intérêt au taux de 1,40 %.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés au titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés au titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et que sa réception est raisonnablement assurée.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2012

Les commandites reçues sous forme de biens ou de services sont comptabilisées à la juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. La juste valeur des biens cédés ou des services rendus est normalement utilisée, à moins que la juste valeur des biens ou des services reçus ne puisse être déterminée avec plus de fiabilité. Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu des services de publicité et d'autres services à titre gratuit en échange de commandites d'une valeur totale de 774 354 \$ (605 033 \$ en 2011). Ces revenus de commandites sont inscrits dans les revenus d'activités, et les dépenses y afférentes sont inscrites dans les dépenses d'activités.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire et la durée et les taux suivants :

Matériel informatique	33 ⅓ %
Mobilier et équipement	20 %
Améliorations locatives	Durée résiduelle du bail

Actifs incorporels

Les actifs incorporels se composent de logiciels et de sites Web; ils sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode linéaire à des taux variant de 20 % à 33 ⅓ %.

Produits reportés

Les produits reportés à court terme, représentant des produits provenant d'activités et de commandites qui chevauchent deux exercices, sont constatés au fur et à mesure que les charges afférentes sont engagées ou que les services sont rendus.

Les produits reportés à long terme proviennent d'une entente intervenue avec la Ville de Montréal et la Société en commandite Stationnement de Montréal (« SCSM ») dont l'organisme est l'unique commanditaire. La société en commandite a comptabilisé un achalandage d'une valeur de 499 500 \$ en faveur de l'organisme pour son apport d'expertise à l'entreprise, au financement de l'opération, ainsi que pour sa contribution à la mise en place de l'entreprise. Cet achalandage a été capitalisé au coût du placement en contrepartie d'un poste de produit reporté, lequel est amorti selon la méthode linéaire depuis le 1^{er} juillet 1995 sur la durée de l'entente, soit 30 ans. De plus, un autre produit reporté d'un montant de 116 370 \$ a été inscrit au cours de l'exercice. Il s'agit d'une subvention liée à l'acquisition d'un site Web dans le cadre du projet réalisé pour Emploi-Québec, qui a été inscrit à titre d'actif incorporel en contrepartie d'un poste de produit reporté, lequel sera inscrit aux résultats selon la méthode linéaire sur une durée de trois ans.

Incitatifs à la location reportés

Les incitatifs à la location reportés sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée résiduelle des baux.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2012

3 Modifications de conventions comptables

L'organisme cessera de préparer ses états financiers conformément aux PCGR du Canada, tel qu'il est décrit à la Partie V du Manuel de l'ICCA – Normes comptables en vigueur avant le basculement, pour la période commençant le 1^{er} juillet 2012, lorsqu'il commencera à appliquer son nouveau référentiel comptable, soit les Normes comptables pour les organismes sans but lucratif, telles qu'elles sont publiées à la Partie III du Manuel de l'ICCA. Par conséquent, les modifications comptables futures selon les PCGR du Canada de la Partie V du Manuel de l'ICCA qui sont en vigueur pour les périodes débutant le 1^{er} juillet 2012 ne sont pas abordées dans ces états financiers, puisqu'elles ne seront jamais appliquées par l'organisme.

4 Gestion du capital

L'organisme gère son capital afin d'atteindre les objectifs suivants :

- Préserver sa capacité d'acquitter les dépenses en recherche et en programmes;
- Financer ses activités courantes et futures;
- S'assurer qu'il est capable de respecter ses obligations financières lorsqu'elles sont dues.

L'organisme définit son capital par le solde du surplus non affecté au 30 juin 2012.

5 Comptes débiteurs

	2012 \$	2011 \$
Comptes débiteurs	409 395	371 958
Provision pour créances douteuses	(35 000)	(30 000)
Taxes à la consommation	48 207	13 783
	422 602	355 741
Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain	54 558	51 864
Fonds Ville-Marie	2 356	50 000
Société en commandite Stationnement de Montréal	38 325	37 975
World Trade Centre Montréal Inc.	74 071	13 714
Centre d'affaires Info entreprises	47 667	8 972
	639 579	518 266

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2012

6 Placements

Les placements se détaillent comme suit :

	2012 \$	2011 \$
Placements dans des fonds de Fiera Capital Inc., à la juste valeur de marché		
Marché monétaire	17 100	21 942
Obligations canadiennes	82 840	79 953
Actions canadiennes	77 426	62 402
Actions mondiales diversifiées	47 719	55 993
Placement dans Accesum inc. et sa filiale, Société en commandite Stationnement de Montréal, au coût	500 100	500 100
Placement dans World Trade Centre Montréal Inc., au coût	7 500	7 500
	<u>732 685</u>	<u>727 890</u>

7 Immobilisations corporelles

	2012		2011	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$	Montant net \$
Matériel informatique	158 328	60 489	97 839	26 854
Mobilier et équipement	151 613	92 915	58 698	73 289
Améliorations locatives	587 902	414 260	173 642	289 403
	<u>897 843</u>	<u>567 664</u>	<u>330 179</u>	<u>389 546</u>

8 Actifs incorporels

	2012		2011	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$	Montant net \$
Logiciels et sites web	326 487	56 609	269 878	34 309

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2012

9 Emprunt bancaire

Au 30 juin 2012, l'organisme dispose d'une marge de crédit totalisant 300 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 0,7 % et renouvelable le 31 décembre 2012. Une hypothèque mobilière de premier rang sur l'universalité des comptes débiteurs présents et futurs de l'organisme a été donnée en garantie de cette marge de crédit. Au 30 juin 2012, cette marge de crédit était inutilisée.

10 Comptes créditeurs

	2012 \$	2011 \$
Comptes fournisseurs et frais courus	679 560	459 903
Salaires et vacances	509 868	440 953
	1 189 428	900 856
Centre d'affaires Info entreprises	9 379	51 544
World Trade Centre Montréal Inc.	56 835	20 426
	1 255 642	972 826

11 Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2012 \$	2011 \$
Diminution (augmentation) des		
Comptes débiteurs	(121 313)	59 225
Frais payés d'avance	(107 947)	(38 208)
Augmentation (diminution) des		
Comptes créditeurs	282 816	35 816
Cotisations reportées	132 746	12 127
Produits reportés	170 591	(308 009)
	356 893	(239 049)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2012

12 Engagements

L'organisme s'est engagé en vertu de baux dont les échéances s'échelonnent jusqu'en 2023. Les paiements minimaux exigibles au cours des cinq prochains exercices se clôturant le 30 juin et par la suite sont les suivants :

	\$
2013	581 593
2014	669 871
2015	696 810
2016	694 393
2017	696 367
Par la suite	4 310 054

13 Sociétés contrôlées et intérêt économique

L'organisme contrôle le World Trade Centre Montréal Inc. (« WTCM »), le Fonds Ville-Marie (« FVM »), le Centre d'affaires Info entreprises (« CAIE ») et la Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (la « Fondation ») du fait qu'il nomme la majorité des membres du conseil d'administration, conformément aux règlements constitutifs des sociétés. De plus, l'organisme contrôle sa filiale en propriété exclusive Accesum inc. et Société en commandite Stationnement de Montréal (collectivement « Accesum inc. »).

Les sociétés susmentionnées n'ont pas été consolidées dans les états financiers de l'organisme. Les états financiers condensés de ces sociétés pour les exercices déterminés se trouvent aux pages suivantes.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2012

World Trade Centre Montréal Inc.

WTCM est un organisme sans but lucratif ayant pour mandat d'appuyer, de former et de conseiller les entreprises, les associations sectorielles, les institutions et les organismes de développement économique de l'ensemble du Québec et d'autres provinces du Canada dans leurs efforts de développement de marchés extérieurs. WTCM est intégré au réseau international des *World Trade Center*.

	30 juin 2012 \$	30 juin 2011 \$
Bilan		
Total des actifs	709 507	519 850
Total des passifs	433 169	247 606
Total du surplus	276 338	272 244
	709 507	519 850
Résultats		
Total des produits	1 879 791	1 852 833
Total des charges	1 875 697	1 793 265
Excédent des produits sur les charges	4 094	59 568
Flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	227 495	(79 949)
Activités d'investissement	(59 874)	-
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	167 621	(79 949)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2012

Fonds Ville-Marie

FVM est un organisme sans but lucratif qui a pour but de promouvoir le développement socioéconomique de Montréal.

	30 juin 2012 \$	30 juin 2011 \$
Bilan		
Total des actifs	2 500 574	2 592 995
Total des passifs	101 414	92 158
Total du surplus	2 399 160	2 500 837
	2 500 574	2 592 995
Résultats		
Total des produits	892 907	910 294
Total des charges	893 706	673 292
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(799)	237 002
Flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	(4 663)	232 387
Activités d'investissement	(64 645)	(272 695)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(69 308)	(40 308)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2012

Centre d'affaires Info entreprises

CAIE est un organisme sans but lucratif ayant pour mandat de fournir aux entreprises de toutes les régions du pays des renseignements d'ordre commercial sur les programmes, les services et les règlements des gouvernements provincial et fédéral.

	31 mars 2012 \$	31 mars 2011 \$
Bilan		
Total des actifs	244 227	494 226
Total des passifs	217 549	419 084
Total du surplus	26 678	75 142
	244 227	494 226
Résultats		
Total des produits	1 588 127	1 560 873
Total des charges	1 636 591	1 512 108
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(48 464)	48 765
Flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	(134 920)	(48 057)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(134 920)	(48 057)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2012

Accesum inc.

Accesum inc. est une société par actions qui a été constituée principalement pour agir comme commandité de Société en commandite Stationnement de Montréal. Cette dernière exploite et gère les activités relatives au stationnement tarifé suivant les conditions d'une convention intervenue avec la Ville de Montréal. Les états financiers condensés d'Accesum inc., lesquels sont cumulés avec ceux de Société en commandite Stationnement de Montréal, se présentent comme suit :

	31 décembre 2011 \$	31 décembre 2010 \$
Bilan		
Total des actifs	70 009 216	89 950 430
Total des passifs	68 054 908	87 927 852
Total du capital	1 954 308	2 022 578
	<u>70 009 216</u>	<u>89 950 430</u>
Résultats		
Total des produits	61 948 409	63 093 027
Total des charges	61 648 409	62 793 027
Excédent des produits sur les charges	<u>300 000</u>	<u>300 000</u>
Flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	8 496 593	11 172 247
Activités d'investissement	36 213 243	(3 114 793)
Activités de financement	<u>(23 333 335)</u>	<u>(9 083 333)</u>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<u>21 376 501</u>	<u>(1 025 879)</u>

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice courant.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2012

Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

L'organisme a un intérêt économique dans la Fondation du fait que la Fondation a pour but d'administrer ses éléments d'actif et d'en affecter les produits afin d'assurer l'avenir financier à long terme de l'organisme.

	30 juin 2012 \$	30 juin 2011 \$
Bilan		
Total des actifs	4 080 568	4 291 542
Total des passifs	58 517	156 305
Total du surplus	4 022 051	4 135 237
	4 080 568	4 291 542
Résultats		
Total des produits	102 889	517 860
Total des charges	216 075	161 319
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(113 186)	356 541
Flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	(64 225)	197 472
Activités d'investissement	63 398	(196 170)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(827)	1 302

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2012

14 Opérations entre parties liées

Les principales opérations conclues entre des entités contrôlées et l'organisme au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2012 \$	2011 \$
Produits		
Honoraires de gestion		
WTCM	266 296	249 984
CAIE	40 832	122 496
Fondation	8 004	8 004
Redevances SCSM	399 996	400 000
Contribution de la Fondation	193 025	143 857
Location		
WTCM	138 000	138 000
CAIE	235 000	235 000
FVM	24 588	23 593
Autres du FVM	50 000	50 000
Total des produits	1 355 741	1 370 934
Charges		
Contribution à la Fondation	150 000	100 000
Total des charges	150 000	100 000

Les autres produits figurant aux résultats au montant de 1 519 124 \$ (1 550 353 \$ en 2011) comprennent les produits provenant des parties liées présentés ci-dessus pour un montant de 1 355 741 \$ (1 370 934 \$ en 2011).

Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des affaires et sont mesurées à la valeur d'échange, laquelle correspond au montant de la contrepartie établie et convenue par les parties liées.

